



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 24 janvier 2025**

Le vendredi 24 janvier 2025 à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Etaient présents :

BONIFACI Jean-François, BONY Sarah, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PANTALACCI BANCE Antoinette, PISTORESI RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

Étaient représentés :

LUCIANI Jean-Emmanuel (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à CHEYNET Patrick), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI)

Étaient absents : BALDOVINI Antony, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du conseil, Madame **Célia SAEZ RICCIARDI** a été désignée pour remplir cette fonction.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024
Autorisation donnée au maire en application de l'article L.1612-1 du CGCT
Renouvellement offre EDF – AGIR PLUS
Prorogation d'un contrat parcours emploi compétences (PEC)
Renouvellement Convention 30 millions d'amis
Proposition d'appellation de la nouvelle caserne de gendarmerie
Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
Questions diverses

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000095-20250228-DCM-2025-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 décembre 2024
Rapport N° 2025/01 - Rapporteur Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire

Le compte rendu de la séance du 12 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.1612-1 DU CGCT
Rapport N° 2025/02 - Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés de la proposition du président
Autorisation donnée
au maire, jusqu'au vote effectif du budget de la commune pour 2025, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans les limites fixées ci-dessous :

Chapitres	Intitulés	Crédits ouverts 2024 (BP + DM)	Maximum d'ouverture Autorisé pour 2025
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	44 527, 52 €	11 131, 88 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	278 200, 00 €	69 550, 00 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	2 715 039,60 €	678 759, 90 €
TOTAL		3 037 767, 12 €	759 441, 78 €

RENOUVELLEMENT OFFRE EDF – AGIR PLUS

Rapport N° 2025/03 - Rapporteur Monsieur Stéphane PERALDI, DGS

Adoption de la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés
Approbation de la convention en faveur de l'Effacité Énergétique proposée par EDF
Autorisation donnée au maire de signer la convention dont il s'agit.

PROROGATION D'UN CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC)

Rapport N° 2025/04 - Rapporteur Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire

Approbation de la proposition du président par 16 voix pour, Madame BANCE ne prenant pas part au vote,
Autorisation donnée au maire de signer un nouveau contrat PEC souscrit au profit de Monsieur Paul PANTALACCI pour une nouvelle période de huit mois,
Décision de maintenir la durée hebdomadaire de travail de Monsieur Paul PANTALACCI à 20 heures,
Décision d'inscrire les crédits nécessaires à la couverture des dépenses y afférant au chapitre 012 du budget de la commune pour 2025.

RENOUVELLEMENT CONVENTION 30 MILLIONS D'AMIS

Rapport N° 2025/05 - Rapporteur Madame Jeanne RAMAZOTTI, première adjointe

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
Approbation de la reconduction du dispositif mis en place avec la fondation « 30 MILLIONS D'AMIS » pour une nouvelle période d'un an,
Autorisation donnée au maire de signer la convention établie à cet effet,
Décision d'attribuer dans ce cadre à la fondation une participation d'un montant de 2.200 € au titre de l'année 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-21200095-20250228-DCM-2025-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025

PROPOSITION D'APPELATION DE LA NOUVELLE CASERNE DE GENDARMERIE

Rapport N° 2025/06 - Rapporteur M. Jean-Claude FRANCESCHI, maire

Adopte de la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés

Décision de retenir l'appellation « Capitaine Antoine Grimaldo LUCCIONI » pour la nouvelle caserne de gendarmerie d'Aléria.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE :

Décision N° 74 – 2024 – Renonciation DPU

Décision N° 75 – 2024 – Renonciation DPU

Décision N° 76 – 2024 – Clôture Régie N° 201/01

Décision N° 77 – 2024 – Modification Régie Cantine

Décision N° 01 - 2025 – Attribution Marché 2025 SMP 014

Décision N° 02 - 2025 – Renonciation DPU

Décision N° 03 - 2025 - Renonciation DPU

Décision N° 04 - 2025 - AOT Association Scuderia Oriente

Décision N° 05 – 2025 – AOT Association Scuderia Oriente

Décision N° 06 – 2025 – AOT Association Scuderia Oriente

Décision N° 07 – 2025 – Renonciation DPU

Pas d'observations.

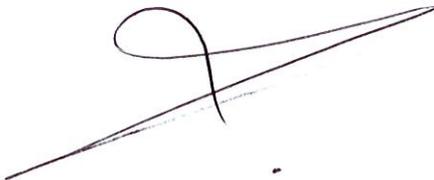
QUESTIONS DIVERSES :

Mise en ligne du PADD

Compte rendu de la première rencontre avec les magistrats de la Chambre Régionale des Comptes

La séance est levée à 19 heures 00.

*Le président de séance
Jean-Claude FRANCESCHI, maire*



*La secrétaire de séance,
Célia SAEZ RICCIARDI*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000095-20250228-DCM-2025-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025

